

LE PROJET

Le projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) Assomption Nord vise à développer autour du boulevard de l'Assomption un quartier dense et diversifié comprenant des composantes résidentielles et un secteur d'emplois à dominante commerciale et industrielle légère.

Le projet de PPU prévoit, sur un horizon de 20 ans, la construction de 3 000 logements et la densification des activités qui pourraient permettre l'arrivée de 1600 nouveaux travailleurs dans le secteur. Le projet de PPU propose le prolongement du boulevard de l'Assomption vers le sud et la création d'une trame secondaire composée de sentiers piétons et cyclables, de places publiques et de rues locales.

DÉMARCHE

SÉANCE D'INFORMATION

15 février 2017, 19 h *



Plaza Antique
6086, rue Sherbrooke Est
Métro Cadillac



Halte-garderie offerte si
inscriptions suffisantes
au ocpm.qc.ca/assomption

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

POUR PRÉSENTER UNE OPINION ORALE OU ÉCRITE

9 mars 2017

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS *

AU MÊME ENDROIT QUE LA SÉANCE D'INFORMATION

14 mars 2017, 19 h

PUBLICATION DU RAPPORT

Pour recevoir le rapport dès qu'il sera rendu public
abonnez-vous à notre infolettre au ocpm.qc.ca

* Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez le ocpm.qc.ca/assomption



Consultation publique PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME ASSOMPTION NORD



Première séance publique 15 février 2017, 19 h

Plaza Antique
6086, rue Sherbrooke Est
Métro Cadillac



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

ocpm.qc.ca

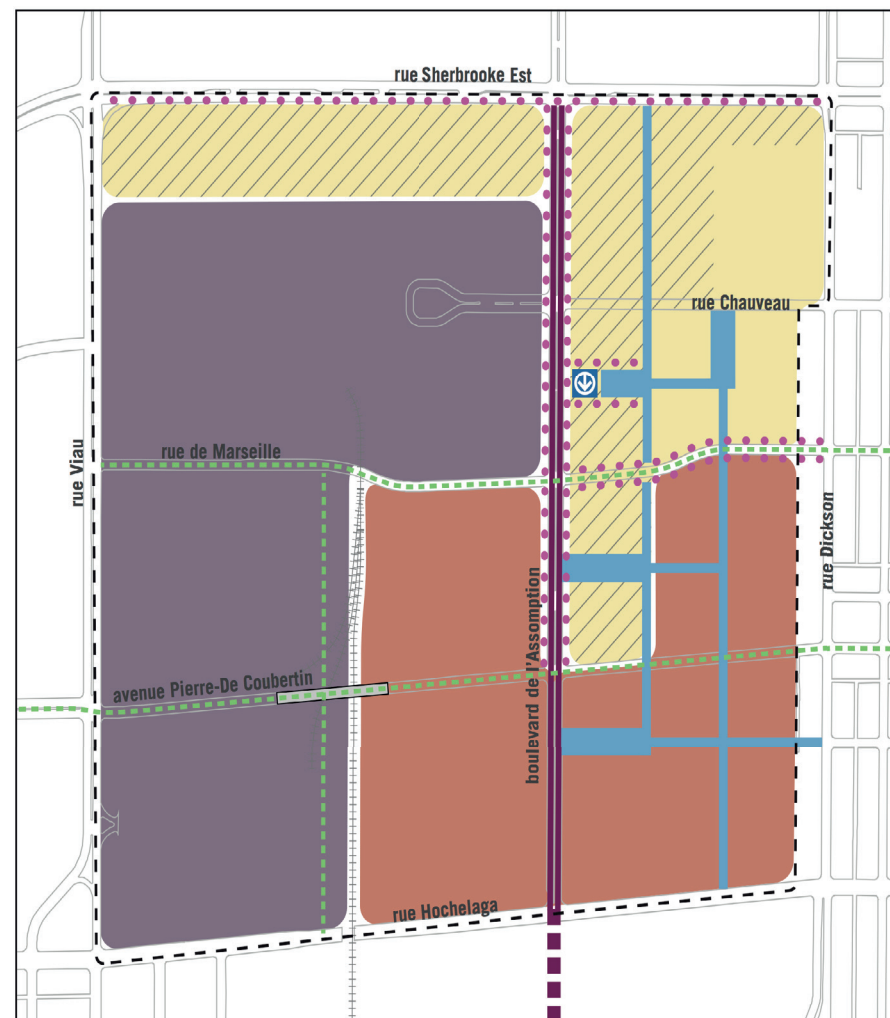
OBJET DE LA CONSULTATION

Le territoire du projet de PPU Assomption Nord fait partie du secteur Assomption, identifié lui-même comme l'un des six secteurs de planification stratégique de l'île de Montréal dans le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

Le projet de PPU propose notamment des modifications au Plan d'urbanisme concernant l'affectation du sol et la densité de construction. Au terme de son adoption, le PPU Assomption Nord fera partie intégrante du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

PROPOSITIONS DU PPU

-  MAINTIEN DU SECTEUR D'EMPLOIS
-  IMPLANTATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS DE BUREAU ET D'INDUSTRIE LÉGÈRE
-  CRÉATION D'UN QUARTIER INTÉGRANT DE L'HABITATION, DES COMMERCES ET DES BUREAUX
-  HAUTEUR ET DENSITÉ PLUS IMPORTANTES
-  COMMERCES ET SERVICES AU REZ-DE-CHAUSSÉE
-  AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE À NIVEAU
-  RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE L'ASSOMPTION
-  CRÉATION D'UN RÉSEAU DE VOIES ET D'ESPACES PUBLICS
-  CONTINUITÉ DU RÉSEAU CYCLABLE



MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la charte de la ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

POUR TOUTE LA DOCUMENTATION

ocpm.qc.ca/assomption

Il est aussi possible de consulter les documents imprimés aux bureaux de l'OCPM et lors des séances publiques

QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

Gilles Vézina

Attaché de recherche et de documentation
(514) 872-8510
documentation@ocpm.qc.ca